

Le 25 novembre 2010

Chère députée,
Cher député,

Ce courriel fait suite à notre lettre du 5 novembre dans laquelle nous exprimions notre profonde inquiétude quant au soutien accordé par le Canada aux élections entachées d'exclusion qui se tiendront en Haïti le 28 novembre 2010. Nous remercions ceux et celles d'entre vous qui ont accusé réception de notre lettre.

Les élections du 28 novembre excluent de façon arbitraire 14 partis politiques, notamment le plus important et le plus populaire au pays, le Fanmi Lavalas du président en exil Jean-Bertrand Aristide.

Haïti ne peut se rétablir du séisme dévastateur de janvier de façon juste et durable si son parti majoritaire est exclu du processus démocratique. Ainsi que cela a été démontré dans le rapport du 15 septembre 2010 sur les droits de la personne, *We've Been Forgotten*, dans d'autres déclarations d'organismes de défense des droits et dans nombre d'articles et de rapports, on a négligé des droits fondamentaux dans le travail de secours et de reconstruction en Haïti, y compris l'accès à un abri, à de l'eau potable et à des conditions sanitaires. Ces conclusions sont particulièrement troublantes à l'heure où Haïti est aux prises avec une flambée de choléra.

La décision du gouvernement du Canada d'offrir 5,8 millions \$ pour des élections qui ne respectent pas les exigences élémentaires de la démocratie – liberté, justice et inclusion – compromet le succès de la reconstruction en Haïti. **Nous vous exhortons à déclarer clairement que les élections en Haïti doivent inclure tous les partis politiques représentatifs.** Le vote doit être pleinement accessible à toute la population haïtienne, y compris les personnes déplacées. Le gouvernement canadien doit cesser de financer des élections qui ne respectent pas ces exigences minimales et fondamentales de la démocratie.

Nous exhortons aussi le gouvernement canadien à modifier radicalement le caractère de l'aide versée à Haïti. Nous nous inquiétons que, depuis le 12 janvier 2010, le Canada ait consacré des fonds importants et disproportionnés (au moins 58 millions \$) à la formation et à l'équipement de la police, à la reconstruction des prisons et au soutien d'un système judiciaire profondément défaillant. Ce genre de dépenses équivaut à une violation de la souveraineté du peuple haïtien.

Pour plus d'information de base, voir :

1) Le rapport sur les droits de la personne, *We've Been Forgotten* :

<http://ijdh.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/09/IDP-Report-09.23.10-compressed.pdf>

2) La déclaration du 7 octobre 2010 adressée à la secrétaire d'État Hillary Clinton par 45 membres du Congrès des É.-U. :

<http://www.canadahaitiaction.ca/content/forty-five-members-us-congress-sign-letter-fair-and-inclusive-elections-haiti>

3) Une déclaration du Réseau de solidarité Canada-Haïti faite le 3 novembre sur les élections (en anglais) :

<http://canadahaitiaction.ca/content/statement-canada-haiti-action-network>

et sa version française :

<http://www.canadahaitiaction.ca/content/d%C3%A9claration-ha%C3%Afti-besoin-d%E2%80%99%C3%A9lections-libres-et-justes-0>

Pour en savoir plus sur les liens Canada-Haïti et sur CHAN, voir :

www.canadahaitiaction.ca

Au nom d'Haiti Solidarity BC, membre du Réseau de solidarité Canada-Haïti

Roger Annis, Bill Burgess, Stuart Hammond et Melanie Spence

Vous pouvez communiquer avec nous par téléphone, au 778 858 5179

Courrier électronique : canadahaiti@gmail.com